

Renforcement de la gestion communautaire des pêches à Vanuatu grâce à un nouveau type de DCP

George Amos¹, Graham Nimoho¹, Motoki Fujii², Akiya Seko³, Mitsuo Iinuma³, Kazuo Nishiyama³, Takuma Takayama³ et Kalo Pakoa⁴

¹ Service des pêches de Vanuatu ; courriel : gnimoho@gmail.com

² IC Net Limited. ³ Fuji International. ⁴ Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

Si la gestion communautaire est une pratique courante dans les îles du Pacifique, les modes de gestion des ressources halieutiques propres à la région et les actions de développement qui y sont menées cadrent généralement mal avec l'organisation socioéconomique des communautés insulaires, et ne sont pas alignés sur les priorités des services nationaux des pêches en matière de développement et de gestion de la pêche en milieu rural. À Vanuatu, le projet « Grace of the Sea »⁵ de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a donné lieu à un projet de renforcement des pêcheries communautaires reposant sur une méthode de pêche hauturière améliorée qui fait intervenir des dispositifs de concentration du poisson, des activités de valorisation des produits de la pêche, et des actions de renforcement des capacités locales. Cette initiative suscite actuellement beaucoup d'intérêt à Vanuatu. Les effets conjugués du transfert de l'effort de pêche des ressources halieutiques côtières sur les ressources hauturières et de l'augmentation des captures débarquées et commercialisées ont contribué à réduire les pressions sur les espèces récifales et les stocks de langoustes, tout en favorisant un accroissement des revenus des communautés. Aujourd'hui, les ressources traditionnellement prélevées à des fins commerciales (trocas, burgaux, langoustes, poissons de récif et holothuries) ne sont plus exploitées de manière aussi intensive, les populations océaniques ayant pris conscience de l'importance qu'il y a à laisser les stocks se reconstituer jusqu'à ce qu'ils atteignent à nouveau des niveaux économiquement viables. L'initiative menée à Vanuatu tient désormais lieu de modèle d'adaptation communautaire aux impacts du changement climatique dans la filière pêche. Elle bénéficie du soutien de plusieurs bailleurs de fonds et organismes d'exécution, parmi lesquels la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), World Vision, le Programme néo-zélandais d'aide internationale, la compagnie de théâtre itinérante Wan Smol Bag et l'Association de pêche au gros de Vanuatu. En juillet 2012, la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) a conclu avec la JICA un protocole d'accord visant à renforcer la coopération entre les deux organisations dans la mise en œuvre et la promotion de la phase II du projet « Grace of the Sea » à Vanuatu.

Contexte

Les ressources récifales remplissent une fonction essentielle dans le Pacifique, en procurant nourriture et moyens de subsistance aux populations locales. Elles sont cependant soumises à une pression de pêche grandissante, qui tient à la dépendance excessive des communautés océaniques à leur égard. De fait, la contribution des ressources thonières côtières, encore sous-exploitées, à l'alimentation et aux revenus des ménages est très largement inférieure à celle des ressources récifales (Bell *et al.* 2011). La CPS s'emploie à aider ses pays insulaires membres à réduire cette dépendance en développant la pêche à proximité de dispositifs de concentration du poisson (DCP) de manière à accroître les prises de thonidés débarqués (Sharp 2012 ; Chapman *et al.* 2005). Les DCP sont des structures artificielles mouillées en mer qui favorisent la concentration des poissons pélagiques et en facilitent la capture. Les espèces pélagiques comme le marlin, le thon et le mahi mahi sont attirées par les DCP pour des raisons diverses (recherche d'un abri, comportement phototactique⁶, présence de petites proies, odeurs et bruit du DCP, notamment). Les DCP offrent par ailleurs un environnement idéal pour la reproduction de certaines espèces, dont ils attirent des bancs entiers (Dempster

et Taquet 2005). Ils se présentent sous des formes variables (Anderson et Gates 1996 ; Chapman *et al.* 2005), mais les modèles les plus couramment utilisés en zone côtière sont fixes et constitués d'une structure flottante ancrée sur le fond. Les dispositifs fixes permettent de réduire le temps que les pêcheurs consacrent à la recherche de poisson, ainsi que leurs frais de carburant. De plus, les pêcheurs sont à peu près sûrs de trouver de quoi pêcher à proximité des DCP, et de réaliser des prises plus importantes que s'ils pratiquaient la pêche à la traîne au large (FAO 2012).

Dans le même temps, nombre des programmes de mouillage de DCP menés dans la région se sont heurtés à des difficultés liées au coût élevé des équipements, à la complexité logistique des opérations de mouillage, à un taux de perte important et à une prise de conscience insuffisante de l'intérêt que présentent ces dispositifs. Dans les années 80, 131 DCP ont été installés à Vanuatu, au large d'Efate, de Santo, de Malekula, de Pentecost, de Pamma, de Lopevi, d'Epi et de Tongoa dans le cadre du premier programme de mouillage de DCP. Rares sont ceux qui ont survécu plus de cinq mois en moyenne, et 24 % d'entre eux ont été perdus dès leur mise à l'eau. Au début des années 90, des campagnes de pêche expérimentale sur

⁵ Initiative en faveur de la promotion du projet « Grace of the Sea » dans les villages côtiers de Vanuatu, phase II. Appuyé financièrement par la JICA et coordonné localement par le Service des pêches de Vanuatu, le projet s'étalera sur 34 mois, de janvier 2012 à novembre 2014.

⁶ On entend par « comportement phototactique » les déplacements qu'effectue un organisme en réponse aux variations de lumière.

DCP ont été entreprises dans plusieurs îles de l'archipel afin de susciter l'intérêt des pêcheurs. Malheureusement, à cette époque, les pêcheurs locaux pratiquaient la pêche à des fins essentiellement vivrières, et estimaient que les DCP ne leur étaient d'aucune utilité (Anderson 1994). Au cours des années qui ont suivi, les DCP n'ont pas vraiment gagné en popularité, à l'exception de quelques unités mouillées à Efate et au sud de Santo et très appréciées des adeptes de la pêche au gros. Si le manque de financement est un problème courant, c'est surtout la faible prise de conscience de l'intérêt des DCP parmi les pêcheurs qui expliquent leur utilisation très limitée. Depuis peu, on met en avant le rôle des DCP dans la stratégie visant à éloigner l'effort de pêche des zones récifales afin de permettre aux ressources récifales coralliennes de se reconstituer et, ainsi, de mieux résister aux impacts du changement climatique. Dans le cadre de cette stratégie, de nouveaux efforts ont été déployés pour élaborer des DCP économiquement viables, mieux adaptés aux besoins de communautés insulaires pauvres en ressources. Le présent article fait le point des résultats d'une approche innovante destinée à promouvoir le développement de la pêche sur DCP dans le contexte de la gestion communautaire des ressources halieutiques à Vanuatu.

Pêche sur DCP en milieu communautaire

Les écosystèmes littoraux et côtiers abritent des ressources très diverses dans lesquelles puisent les populations océaniques : invertébrés, espèces pélagiques côtières, poissons de récif, poissons démersaux côtiers, espèces démersales du tombant récifal profond, ressources halieutiques du large (figure 1). Dans le cadre du projet « Grace of the Sea », des formations ont été proposées aux populations locales dans les domaines suivants : 1) gestion des ressources récifales communautaires grâce au développement de la pêche pélagique sur DCP ; 2) amélioration de la transformation et de la commercialisation des captures ; et 3) développement de l'écotourisme. Les ressources en vivaneaux profonds sont un peu moins

abondantes, et ne doivent être exploitées que pour compenser une baisse occasionnelle des revenus tirés des captures pélagiques. Les poissons de récif, les holothuries, les trocas, les burgaux et les crabes de terre ne doivent pas être pêchés, de sorte que les stocks puissent se reconstituer. Les thons et les vivaneaux sont commercialisés pour l'essentiel sur les marchés locaux (plutôt qu'à Port Vila), auxquels les petits pêcheurs ont plus aisément accès, et une formation à la valorisation des produits de la mer a été dispensée aux populations côtières. Les perspectives qu'offre l'environnement marin en matière d'écotourisme ont été évaluées et mises à profit, dans la mesure du possible, l'objectif étant de diversifier les sources de revenus des populations locales.

Élaboration et gestion des DCP

Conception et mouillage des DCP

Un DCP d'un bon rapport efficacité-coût, appelé « DCP Vanuatu », a été mis au point (figure 2). La conception de la partie immergée (ancrage et cordage) s'inspire des DCP utilisés dans les Caraïbes (Horner 2011), tandis que le flotteur est conçu selon le modèle « océan Indien » utilisé par la CPS (Chapman *et al.* 2005). Les DCP « Vanuatu » sont principalement constitués des éléments suivants : des flotteurs incompressibles et des flotteurs de senne, des morceaux de senne, un cordage de 12 mm, des pièces de toile bâchée, des bouteilles en plastique remplies de sable, une bouée incompressible mouillée en pleine eau et un sac de sable tenant lieu de corps-mort (figure 3). La durée de vie des sacs en fibre synthétique remplis de sable est théoriquement de sept ans. Les sacs épousent parfaitement la topographie du fonds marin, ce qui permet de limiter le risque de dérive sur les terrains pentus, beaucoup plus élevé lorsque l'on utilise un corps-mort en ciment ou un bloc-moteur. Le système d'ancrage est constitué de plusieurs sacs de sable, dont le nombre exact dépend de la profondeur et des courants. Ainsi, il faut prévoir 12 sacs de sable pesant chacun

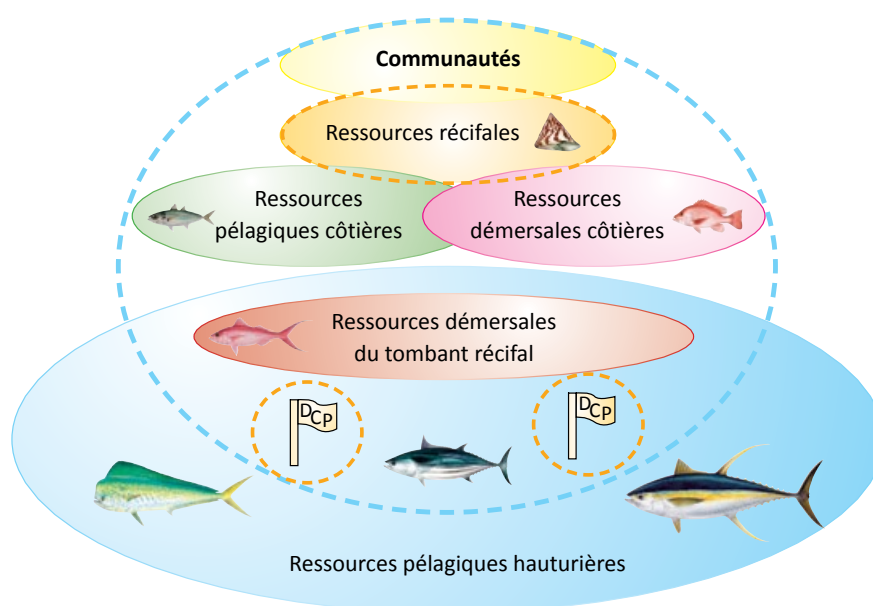


Figure 1. Ressources halieutiques côtières et récifales accessibles aux communautés côtières (illustration : Motoki Fujii).

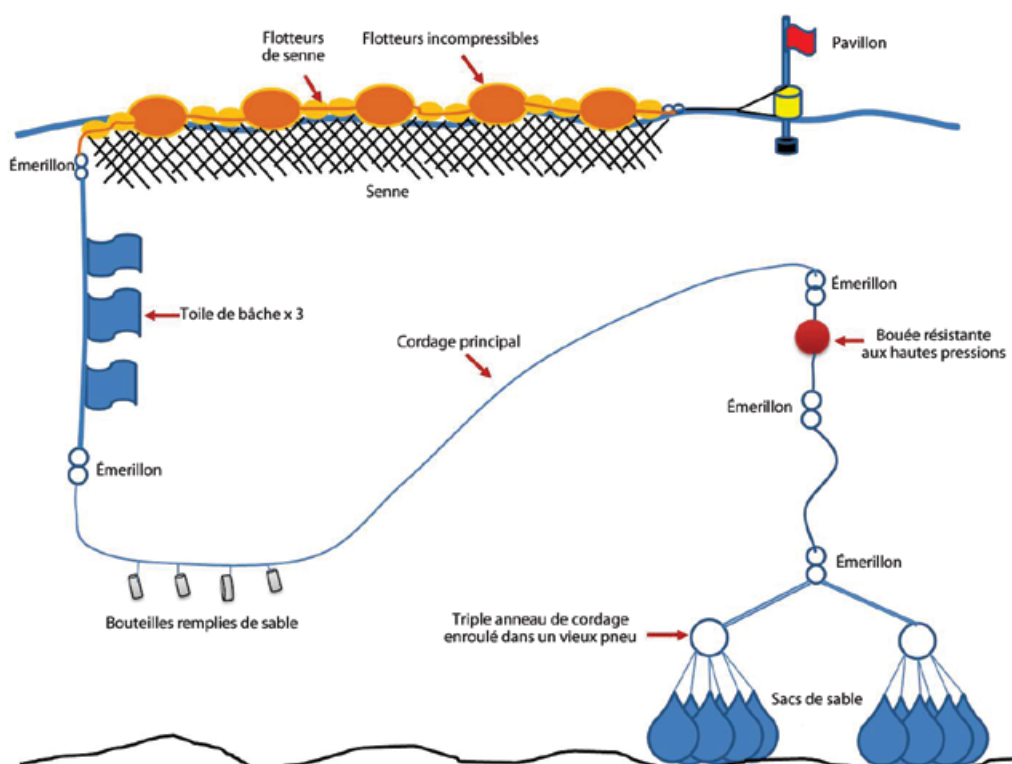


Figure 2. Le DCP « Vanuatu », inspiré des dispositifs mouillés dans les Caraïbes et du modèle « océan Indien » utilisé par la CPS et modifié par George Amos, Chargé du développement de la pêche au Service des pêches de Vanuatu (illustration : Motoki Fujii).

60 kg pour un DCP ancré à 300 ou 400 mètres de profondeur, 14 pour un DCP mouillé à 1 200 mètres, et jusqu'à 16 dans le cas des DCP exposés à de forts courants. Ce DCP de conception modifiée résiste plus longtemps aux effets de la forte houle ou des vagues générées par les navires passant à proximité.

Préalablement aux opérations de mouillage, une carte des sites de pêche a été établie à partir des informations recueillies auprès des populations locales. Y ont été reportés les zones de pêche à la traîne dans lesquelles on observe des regroupements d'oiseaux, les sites de pêche récifale, les lieux de pêche démersale profonde, les aires marines protégées et la direction des vents, mais aussi les courants et les données bathymétriques, tels qu'indiqués sur des cartes marines. Les sites susceptibles d'accueillir des DCP ont été répertoriés, et une équipe s'est ensuite rendue sur place

pour déterminer la profondeur et la position de chacun d'entre eux, à l'aide d'un échosondeur et d'un GPS. La mise à l'eau des DCP s'est effectuée depuis deux petits bateaux (pour plus d'informations, voir : JICA and IC Net Limited 2012), le premier transportant les bouées et le cordage, le second les sacs de sable (voir figure 3). Une fois sur site, le premier bateau a déchargé sa cargaison avant de s'éloigner. Les sacs de sable ont ensuite été suspendus dans l'eau depuis le côté du second bateau, à l'aide d'un cordage auquel ils étaient attachés deux par deux. Une fois la ligne principale immergée et dégagée, la corde de suspension a été coupée, et les sacs de sable ont coulé jusqu'au fond. Chacun des sites de mouillage a accueilli au moins trois DCP. Tous sont situés sur les voies de migration des thonidés, à trois miles et huit miles des côtes, l'objectif étant d'attirer les bancs de thons traversant la zone et se déplaçant d'un DCP à l'autre.



Figure 3. Construction et mouillage d'un DCP à Uripiv, sur l'île de Malekula : a) les sacs sont remplis de sable et attachés avant le départ ; b) le matériel est acheminé à bord de deux petits bateaux jusqu'au site de mise à l'eau (photos : T. Takayama).

Gestion des DCP et principe de l'utilisateur-payeur

Des lignes directrices sur la gestion des DCP communautaires ont été élaborées pour chaque communauté. Elles définissent les règles d'utilisation, de surveillance et d'entretien des DCP, les règles de sécurité à observer à proximité des DCP, les conditions d'inscription des utilisateurs et la procédure de recouvrement des redevances destinées à financer l'entretien des dispositifs. La fabrication et le mouillage de DCP font désormais partie intégrante du plan d'action global pour la gestion communautaire des pêches. Des comités locaux de gestion des DCP chargés de la mise en œuvre des lignes directrices, en collaboration avec le Service des pêches de Vanuatu, ont été créés dans chaque communauté. Les DCP sont notamment utilisés par des villageois, des entreprises de location de bateaux de pêche et des associations communautaires de pêcheurs.

Seuls les bateaux enregistrés auprès du comité local de gestion des DCP sont autorisés à pêcher à proximité des DCP communautaires. Les pêcheurs de l'extérieur qui souhaitent utiliser les DCP doivent soumettre une demande au comité de gestion compétent et s'acquitter d'une cotisation pour être officiellement enregistrés. La pêche à la traîne est autorisée à 20 mètres des DCP, tandis que les bateaux de pêche à la palangre verticale et les pêcheurs pratiquant la pêche profonde doivent observer une distance de 300 mètres. La chasse sous-marine et la pêche au filet maillant sont interdites à proximité des DCP, et des mesures ont été prises afin de dissuader les bateaux de s'amarrer aux structures flottantes. Les cotisations des utilisateurs servent à l'achat du carburant nécessaire aux opérations de suivi et d'entretien des DCP. Les bouées sont inspectées tous les mois, et les points de raccordement de la ligne de mouillage tous les six mois. Les informations sur les captures et l'effort de pêche sont consignées dans des journaux de pêche avant d'être transmises au Service des pêches de Vanuatu.

Formation aux techniques de pêche

Les pêcheurs ont suivi une formation à la pêche à la palangre verticale (figure 4) des espèces pélagiques de pleine eau, des vivaneaux profonds et du calmar chipiloua, et se sont initiés au maniement de cinq nouveaux engins de pêche à la traîne (figure 5). Les essais de pêche du calmar chipiloua menés en

Nouvelle-Calédonie (Blanc et Ducrocq 2012) et aux Îles Cook (Sokimi 2013) ont confirmé le potentiel de cette nouvelle pêcherie. À Vanuatu, la ressource pourrait aussi présenter un grand intérêt si elle est exploitée de manière rationnelle. Les DCP peuvent aussi faciliter la pêche des poissons-appâts indispensables aux autres opérations de pêche. Il est donc essentiel d'assurer l'entretien régulier des appendices des DCP (filet et bâches) si l'on veut que ces dispositifs puissent jouer pleinement leur rôle et favoriser la concentration de petits poissons. Une formation a été dispensée à bord de petits bateaux de pêche, en collaboration avec les différentes administrations provinciales compétentes.



Figure 4. Les pêcheurs locaux s'initient à la pêche à la palangre verticale (photo : K. Nishiyama et T. Takayama).

Aide à la commercialisation et valorisation des produits de la pêche

La commercialisation du poisson à l'échelle locale est fonction des débouchés existants. À Aneityum, les pêcheurs vendent leurs prises aux touristes en visite à Mystery Island, mais ne peuvent satisfaire la demande. Une formation à la préparation de produits alimentaires à base de poisson a été organisée avec le concours de l'Office provincial du tourisme et le ministère du Tourisme, à l'intention des pêcheurs intéressés. Des congélateurs solaires offrant une solution moins coûteuse pour la conservation du poisson ont été mis à la disposition des pêcheurs, auxquels des sacs à poissons isothermes permettant de préserver la fraîcheur du poisson pendant les sorties de pêche ont également été distribués.

Le marché au poisson du village d'Uripiv (Malekula) a obtenu du service d'inspection sanitaire du Ministère des pêches la certification HACCP (analyse des risques et maîtrise



Figure 5. Nouveaux engins de pêche à la traîne (photo : K. Nishiyama).

des points critiques), condition indispensable pour que les pêcheurs locaux puissent expédier leurs prises vers le marché de Port Vila. Les populations locales ont suivi une formation à l'artisanat du coquillage organisée en collaboration avec le ministère du Tourisme, et le matériel nécessaire à la fabrication d'objets en coquillage leur a été fourni.

Repeuplement des stocks d'invertébrés

Des activités d'amélioration des stocks d'invertébrés d'intérêt commercial (trocas, burgaux et bénitiers) ont été entreprises au titre de la première phase du projet, entre 2006 et 2009.

Des burgaux et des trocas originaires d'Aneityum et des *Tridacna gigas* importés des Tonga ont été réintroduits dans les eaux de Lelema. La descendance des burgaux établis sur l'île d'Efate a été transférée à Uripiv en 2013. Dans le cadre de cette initiative, des spécimens de l'espèce de bénitier ayant disparu localement ont été réintroduits depuis les Tonga et placés dans un « jardin de bénitiers » à Lelema. Dans le même temps, des spécimens des espèces de bénitier présentes dans la région, *T. maxima* and *T. squamosa*, ont été produits en éclosure. Ils sont destinés à l'élevage aquacole en milieu communautaire.

Résultats et impacts

Contribution des DCP à la réduction de la pression de pêche

Le nombre de DCP mouillés à Vanuatu a augmenté en 2012 (figure 6) et, à la fin de 2013, on en comptait 15 à Efate, Aneityum, Malekula et Santo. À la fin de 2014, 24 nouveaux DCP seront mis à l'eau, dont 11 sur les différents sites d'exécution du projet. Les autres seront implantés sur de nouveaux sites, notamment à Tanna, Emae, Santo, et Vanua Lava, dans la province septentrionale de Torba. Le DCP le plus profond mis à l'eau ce jour est situé au large de l'île d'Hat, à 1 200 mètres de profondeur. Le coût des nouveaux DCP (matériaux, construction et carburant nécessaire aux opérations de mouillage) varie en fonction de la profondeur : il faut compter 760 dollars pour un DCP mouillé à 300 mètres de fond, 950 dollars pour un DCP de 400 mètres, et jusqu'à 1 300 dollars pour un DCP ancré à 1 200 mètres de profondeur (ces estimations ne tiennent pas compte du transport des matériaux jusqu'au site de mouillage et des frais de location de petits bateaux). Le mouillage des DCP depuis de petites embarcations et l'utilisation de sacs de sable en guise de corps-morts contribuent fortement à réduire les coûts et offrent une solution pratique aux difficultés logistiques qu'a soulevées dans le passé l'utilisation de blocs de ciment ou de blocs-moteurs très lourds. En moyenne, on peut construire et installer en une journée deux de ces DCP de conception novatrice. À ce jour, on ne déplore la perte d'aucun des DCP mouillés depuis 2012, malgré le passage de trois cyclones.

Les populations locales ont peu à peu pris conscience de l'utilité de ces nouveaux DCP, au point que divers organismes partenaires ont commencé à s'y intéresser de plus près. En 2013, l'antenne de World Vision en Mélanésie a financé l'installation de quatre nouveaux DCP, dans le sud de Santo et à Hog Harbour. La GIZ a également financé le mouillage de deux DCP sur le site pilote de l'île de Pele, au nord d'Efate. Le Service des pêches a reçu de l'Association de pêches au gros de Vanuatu un don de matériel qui a permis la construction de 10 DCP supplémentaires. De son côté, la compagnie de théâtre itinérante

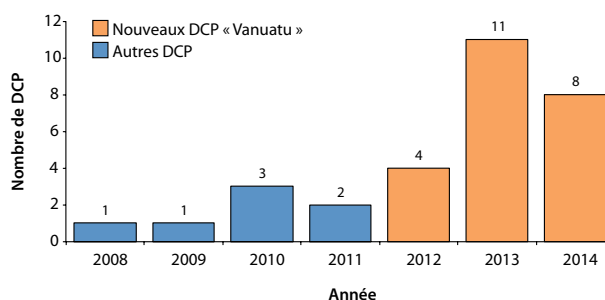


Figure 6. Nombre de DCP mouillés à Vanuatu depuis 2008.

Wan Smol Bag a financé la construction de 10 DCP destinés aux populations de Tasi Vanua, dans le nord d'Efate. Enfin, les comités locaux de gestion des DCP d'Uripiv, de Lelema et d'Aneityum ont collecté en un an entre 100 000 et 300 000 vatus (soit une somme comprise entre 1 050 et 3 150 dollars), ce qui devrait permettre la construction d'au moins un nouveau DCP.

L'utilisation d'une ligne verticale dérivante calée sur le fond en lieu et place de la méthode traditionnelle consistant à filer une palangre verticale depuis un bateau a contribué à faciliter la pêche du vivaneau profond. Les pêcheurs ont ainsi pris conscience de l'importance de la pêche sur DCP, qui offre un débouché économique supplémentaire puisqu'elle leur permet de capturer d'autres espèces que des poissons-appâts. En 2013, la pêche à la traîne du thazard du large et du thon sur DCP et la pêche au fond des vivaneaux profonds ont constitué la majeure partie (74 %) des activités des pêcheurs d'Anelcouhat, sur l'île d'Aneityum (figure 7a). Ce déplacement de l'effort de pêche vers les thonidés et les vivaneaux a entraîné une baisse de 95 % des prises de langoustes débarquées à Anelcouhat entre février et juin 2013, les pêcheurs locaux n'étant plus dépendants de l'exploitation de cette espèce pour assurer leur subsistance (figure 7b). Sur l'île d'Uripiv, les débarquements de poissons de récif ont diminué de 76 % à mesure du déplacement de l'effort de pêche des récifs vers les DCP et le tombant récifal profond. Désormais, les pêcheurs de Lelepa et d'Aneityum ciblent principalement les espèces profondes et pélagiques (figures 8 et 9).

En novembre 2013, les essais de pêche de calmars de grand fond menés dans les eaux de Vanuatu ont permis de capturer pour la première fois un spécimen de calmar chipiloua, pêché au moulinet à main à bord d'un petit bateau de pêche, à huit miles au sud-ouest de l'île d'Aneityum (voir article publié dans ce même numéro). Cette prise unique est la troisième jamais rapportée dans la région : les premières captures de chipiloua et d'encornets volants ont été réalisées en Nouvelle-Calédonie (Blanc et Ducrocq 2012) et aux Îles Cook (Sokimi 2013).

Production et commercialisation des ressources halieutiques

Des congélateurs solaires et des sacs à poissons isothermes permettant de préserver la fraîcheur du poisson pendant huit heures ont été distribués aux pêcheurs. Le poisson pêché à Uripiv a été expédié à des hôtels de Port Vila et de Santo. L'amélioration de la préparation et du conditionnement des produits de la mer, et en particulier du vivaneau et du thazard du large, a entraîné une augmentation des ventes sur le marché de Mystery Island (figure 10). Les pêcheurs de langoustes d'Aneityum

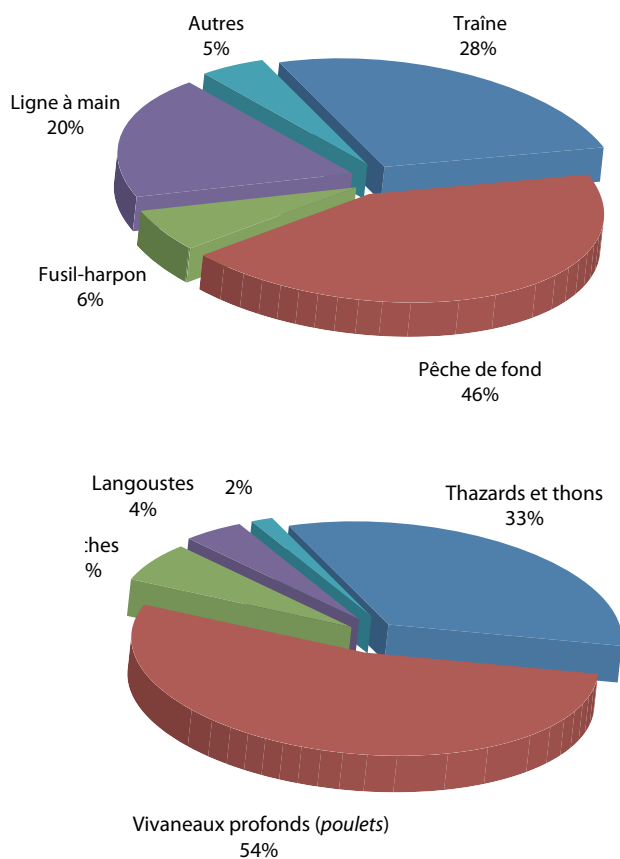


Figure 7.
a) Fréquence d'utilisation des différents engins de pêche ;
b) composition des prises réalisées en 2013
à Anelcouhat (Aneityum).



Figure 9. Des poissons pélagiques capturés à Aneityum
(photo : T. Takayama).



Figure 8. Des poissons de fond pêchés sur l'île de Lelepa, à Efate
(photo : T. Takayama).



Figure 10. Une assiette de produits de la mer servie dans un
restaurant du marché de Mystery Island, à Aneityum
(photo : K. Nishiyama).



Figure 11. Un étal de bijoux en coquillage fabriqués par des femmes (photo: T. Takayama).



Figure 12. Le « jardin de bénitiers » de Lelepa, où sont organisées des excursions touristiques (photo: T. Takayama).

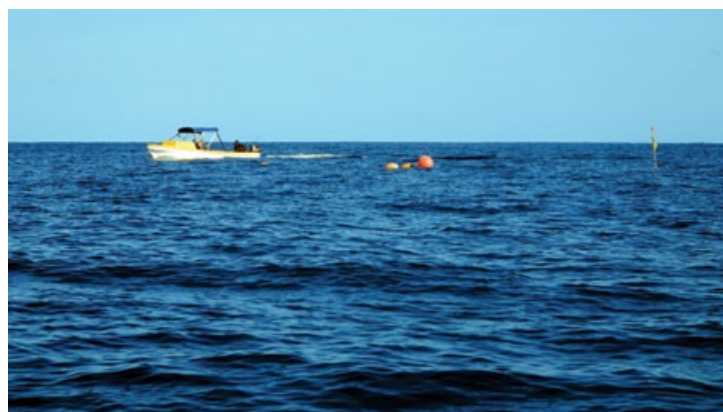


Figure 13. Des amateurs de pêche au gros tentent leur chance à proximité d'un DCP (photo: T. Takayama).

ont décidé de porter la taille minimale des prises à 250 mm (la limite étant fixée à 220 mm dans le reste du pays) afin de préserver leurs stocks. Efate est un marché très porteur et absorbe à ce jour l'intégralité du produit de la pêche communautaire. Les pêcheurs de l'île attrapent des vivaneaux écarlates tout près des côtes, au moyen d'une ligne verticale dérivante calée sur le fond, ce qui témoigne de la présence de stocks de cette espèce dans les zones de pêche situées en bordure littorale.

Fabrication d'objets d'artisanat en coquillage

Les objets d'artisanat en coquillage fabriqués localement sont vendus aux touristes sur les marchés d'Aneityum et de Port Vila. Les propriétaires des ressources ont compris qu'ils tiraient davantage de revenus de la vente d'objets d'artisanat en coquillage plutôt que de coquillages entiers. Un artisan d'Aneityum a récemment tiré 12 000 vatus (130 dollars É.-U.) de la vente de bijoux fabriqués dans une seule coquille de troca. Ce nouveau secteur d'activité suscite un intérêt grandissant, et les familles sont de plus en plus nombreuses à acheter les outils et les équipements nécessaires (figure 11).

Écotourisme et reconstitution des stocks d'invertébrés

Les bénitiers introduits et élevés à Lelema présentent un taux de survie satisfaisant. La population locale veille sur le « jardin de bénitiers » et y organise même des excursions touristiques, dont elle tire des revenus supplémentaires (figure 12). Les stocks de burgaux et de trocas, surexploités dans le passé, se reconstituent peu à peu dans la vaste aire marine protégée créée au début de 2014, qui englobe l'ensemble des zones récifales dont les habitants de Lelepa sont propriétaires. Les recettes tirées des redevances versées par les entreprises d'excursions touristiques servent à financer la surveillance et l'entretien du « jardin de bénitiers » et de l'aire marine protégée.

Les entreprises de location de bateaux de pêche au gros sont les principales bénéficiaires des DCP mouillés au large d'Efate (figure 13). Dix d'entre elles se sont enregistrées auprès du comité de gestion des DCP de Lelema, et communiquent des données de prise au Service des pêches de Vanuatu. Des sorties de pêche au gros sont désormais proposées aux touristes séjournant à bord des navires de croisière qui viennent jeter l'ancre à Anelcouhat. À Uripiv, de nouveaux mouillages ont été aménagés dans le lagon de Crab Bay à l'intention des plaisanciers de passage dans la région, et le Programme néo-zélandais d'aide internationale a accepté de contribuer au financement d'activités d'écotourisme axées sur la découverte de la mangrove dans l'aire de conservation marine de Crab Bay, intégrée à la zone de gestion communautaire d'Uripiv et de Crab Bay.

Enseignements et perspectives

Le nouveau mode de gestion des pêches décrit dans cet article est représentatif de la méthode de travail adoptée par le Service des pêches de Vanuatu pour renforcer son action en faveur du développement de la pêche en milieu rural. Les efforts d'amélioration des stocks de trocas et de burgaux menés à Lelema ont favorisé la reconstitution des ressources à Efate, tandis que la mise au point de DCP peu coûteux et de nouvelles méthodes de pêche sur DCP a contribué à redynamiser le secteur de la pêche thonière côtière à Vanuatu. Le transfert aux

communautés côtières des responsabilités relatives à la gestion des DCP a encouragé les populations à se réapproprier les ressources. L'enregistrement des utilisateurs de DCP pourrait par ailleurs être la clé de la pérennisation des programmes de mouillage de DCP. Le recours à des méthodes de conservation du poisson moins coûteuses reposant sur l'utilisation de l'énergie solaire et la commercialisation des produits à l'échelle locale, au plus près des populations, ont également permis d'accroître les revenus tirés de la pêche.

Cette nouvelle approche de la pêche communautaire a eu un impact positif, en un très court laps de temps, sur la pression de pêche s'exerçant sur les espèces récifales, laquelle a reculé de 70 à 80 %, notamment dans le cas des langoustes à Anelcouhat et des poissons de récif à Uripiv et Efate. À terme, la mise en œuvre de programmes de mouillage de DCP conçus sur le modèle élaboré dans le cadre du projet pourrait induire un déplacement de l'effort de pêche hors des zones récifales, à l'échelle du pays tout entier. Cette nouvelle approche de la gestion des pêches a très vite fait des émules dans d'autres communautés des îles de Efate, Emae, Malekula, Santo et des Banks, et un nombre grandissant de partenaires ont fait part de leur souhait d'appuyer cette initiative. La gestion communautaire des ressources a été renforcée dans les trois régions couvertes par le projet : les populations locales ont décidé de maintenir la fermeture des sites de pêche des holothuries et d'étendre les aires de gestion communautaire au-delà de leurs limites actuelles.

On ne peut qu'espérer que les enseignements tirés de cette expérience pourront être transposés à plus grande échelle à Vanuatu comme dans d'autres pays.

Informations

Pour plus d'informations sur le mode de gestion communautaire des pêches adopté à Vanuatu ou sur les nouveaux « DCP Vanuatu », veuillez prendre contact avec George Amos (sio.amos@gmail.com) ou Graham Nimoho (gnimoho@gmail.com), respectivement Chargé du développement de la pêche et Directeur de la section Développement de la pêche au Service des pêches de Vanuatu.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'Agence japonaise de coopération internationale (au titre des phases I et II du projet « Grace of the Sea ») et le Service des pêches de Vanuatu de leur concours financier. Nous remercions en particulier : Sompert Gereva, Directeur du service Recherche et aquaculture et toute son équipe, ainsi que Robert Jimmy (son prédécesseur) du soutien qu'ils nous ont apporté dans le cadre de la phase I du projet « Grace of the Sea » ; William Naviti, Directeur du Service des pêches de Vanuatu, et Moses Amos (son prédécesseur) de leur soutien, ainsi que l'ensemble des agents du Service des pêches associés à la mise en œuvre du projet ; et les experts des phases I et II du projet de la JICA, qui ont appuyé la mise en œuvre du projet. Les chefs et les communautés d'Anelcouhat, d'Aneityum, de Lelepa, de Mangaliliu et de Moso, à Efate, et d'Uripiv, d'Uri, d'Amal et de Crab Bay à Malekula nous ont apporté un soutien aide précieux sur le terrain, et nous tenons à les en remercier. Le projet n'aurait jamais pu aboutir sans leur aide. Enfin, nous remercions Kalo Pakoa, Chargé de recherche

halieutique (invertébrés) à la CPS, et le projet SciCOFish financé par l'Union Européenne, qui a contribué à la rédaction de cet article et en a fait une relecture globale.

Le projet est financé par la JICA et mise en œuvre conjointement par le Service des pêches de Vanuatu, IC Net Limited et Fujii International.

Bibliographie

- Anderson J. 1994. The assessment of the interaction between fish aggregating devices and artisanal fisheries. Document 2: Vanuatu country report. Fisheries Management Science Programme, ODA Project R. 4777. Marine Resources Assessment Group Limited, Overseas Development Administration, Londres, R.-U. 57 p.
- Anderson J., Gates P.D. 1996. Manuel de la Commission du Pacifique Sud sur les dispositifs de concentration du poisson (DCP). Volume I, Planification des programmes DCP. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Commission du Pacifique sud. vii, 46 p.
- Bell J.D., Johnson J.E, Hobday A.J. (eds). 2011. Vulnerability of tropical Pacific fisheries and aquaculture to climate change. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. 925 p.
- Blanc M. et Ducrocq M. 2013. Pêche exploratoire du calmar en Nouvelle-Calédonie... les diamants étaient au rendez-vous ! Lettre d'information sur les pêches de la CPS 138:2-3.
- Chapman L.B., Pasisi B., Bertram I., Beverly S., Sokimi W. 2005. Manuel sur les dispositifs de concentration de poissons (DCP): Les modes de montage de DCP à moindre coût et la gestion de programmes de mouillage de DCP. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. vi, 49 p.
- Dempster T. and Taquet M. 2005. Fish aggregation device (FAD) research: Gaps in current knowledge and future directions for ecological studies. Review of Fisheries Biology 14:21-42.
- FAO (Good and Agriculture Organization of the United Nations). 2012. Anchored fish aggregating devices (FADS) for artisanal fisheries. Advisory note. Regional Fisheries Livelihoods Programme for South and Southeast Asia (RFLP). 4 p.
- Horner M. 2011. An overview of the history of fish aggregating devices (FADS) in Dominica. Dominica 2011. 7 p.
- JICA and IC Net Limited. 2012. FAD deployment for improvement of efficiency and economics. Project of promotion of the grace of the sea in the coastal villages, Phase 2, in the Republic of Vanuatu. 7 p.
- Sharp M. 2012. Les avantages des dispositifs de concentration de poissons en Océanie. Lettre d'information sur les pêches de la CPS 135:28-36.
- Sokimi W. 2014. Essais de pêche de calmar géant aux Îles Cook. Lettre d'information sur les pêches de la CPS 141:9.